**EXTRAITS DE LA CIRCULAIRE n°2017-140 DU 10-08-2017**

**BOEN du 24/08/2017**

Thème : Inclusion scolaire

*Identifiant : 17NDGS6033*

**Titre**: Le conseiller principal d'éducation, personne-ressource pour le collège et le lycée inclusifs.

**Opérateur principal**: INSHEA.

**Durée**: 25 heures (1 semaine).

**Dates**: du lundi 5 février 2018 au vendredi 9 février 2018

**Lieu**: Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : Conseillers principaux d'éducation exerçant en collèges et lycées.

**Objectifs de formation :**

Le CPE exerce une mission centrale et transversale dans la vie des établissements. Il organise la vie des élèves, leur accueil, l'animation de tous les moments de la journée en dehors des heures d'enseignement. Il est le garant de la régulation du climat scolaire et, à ce titre, contribue, avec l'ensemble de l'équipe vie scolaire, aux apprentissages de la citoyenneté et du vivre ensemble. Il est en relation avec les familles et les partenaires de l'établissement.

La diversité des élèves et en particulier l'attention portée à la place des élèves en situation de handicap constituent une préoccupation permanente de son équipe. En lien avec l'équipe de direction et les professeurs principaux, le CPE contribue aux réunions de l'équipe de suivi de la scolarisation et à l'élaboration et au suivi du Projet personnalisé de scolarisation (PPS).

L'objectif du stage est de permettre aux CPE de :

- appréhender les concepts de l'éducation inclusive et leur dimension internationale, engager une démarche réflexive sur les évolutions envisageables du projet d'établissement ;

- consolider la connaissance du cadre juridique de l'éducation inclusive, les outils et procédures spécifiques ;

- avoir une compréhension concrète de la diversité des dispositifs de l'éducation inclusive, notamment Ulis et Unités d'enseignement externalisées (UEE), des procédures et des instances spécifiques, notamment MDPH, CDAPH ;

- connaître la diversité des acteurs du champ sanitaire, social et médico-social et approfondir les méthodologies de coopération ;

- appréhender les enjeux de la coordination des acteurs de la scolarisation (enseignants, AESH, psychologues et médecins de l'éducation, parents).

**Contenus pédagogiques proposés :**

- cours magistraux et tables rondes ;

- travaux dirigés (études de cas concrets, visites d'établissements et rencontres d'équipes) ;

- échanges d'analyse de pratique entre les stagiaires ;

- présentation de ressources documentaires et pédagogiques.

**Intervenants**: formateurs INSHEA

*Identifiant : 17NDGS6034*

**Titre**: Le conseiller principal d'éducation, personne-ressource pour le collège inclusif.

**Opérateur principal** : Espe de l'académie de Lyon.

**Durée**: 24 heures (1 semaine).

**Dates**: du lundi 14 mai 2018 au vendredi 18 mai 2018.

**Lieu**: Espe Académie de Lyon - 5 rue Anselme, 69317, Lyon cedex 04.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : conseillers principaux d'éducation de collège

**Objectifs de formation :**

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation ;

- construire des gestes professionnels du conseiller principal d'éducation comme personne- ressource dans un collège inclusif.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- identifier les besoins (connaissance des troubles et de leurs conséquences dans l'établissement et dans la classe) ;

- l'historique de l'école inclusive, le cadre institutionnel actuel et les différents partenaires ;

- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;

- l'élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources à sa disposition.

**Intervenants** : formateurs, médecins, CPE.